

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Caluire-et-Cuire (69300)

## Réponses de Marc Suchon, au nom de la liste « Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020 »

– le 11/02/2020 à 15:36 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.*

*Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie de Caluire a un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie nous semble clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper.*

Sur ce sujet essentiel comme sur les autres, nous pensons que rien ne doit se faire sans une concertation réelle et sur la durée avec les habitant-e-s.

Nos élu-e-s n'arriveront pas avec des solutions clefs en mains à tous les problèmes. Mais l'objectif est bien de réduire la part de l'automobile dans les mobilités urbaines.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Montée de la Boucle en supprimant une des 2 voies actuellement réservées aux voitures
- Quai Clémenceau,
- Montée des Soldats / Place Foch / Avenue Pierre Terrasse ou un itinéraire alternatif
- Pont Poincaré avec une voie Transports en Commun / Vélos dans chaque sens
- Route de Strasbourg jusqu'à Crépieux
- Chemin de Boutary
- Rue Pasteur
- Rues d'accès aux 2 collèges Charles Sénard et André Lassagne
- Avenue Général de Gaulle jusqu'au centre ville

Concevoir un réseau sans coupure, cohérent et fluide, qui tient compte des liaisons inter-communales permettant une circulation rapide sans piéton sur certains axes conduisant aux zones d'activités professionnelles.

La Montée de la Boucle est une aberration urbaine qui doit être corrigée. Une voie pour les cyclistes est une solution.

#### Action n°3 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Traiter en priorité la coupure urbaine du Pont Poincaré.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Développer une signalisation spécifique vélo :

- Panneau M12 de cédez le passage cycliste selon la carte interactive du collectif cycliste de Caluire
- Généraliser les SAS vélos à tous les carrefours à feux

### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Favoriser le partage de la rue dans les endroits où l'espace manque en réduisant la vitesse et en donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes :*

- Centre Bourg
- Grande rue de St Clair
- Quartier Bissardon

*Étendre les zones 30 km/h et rendre cette limitation effective, par la réduction de la largeur de la chaussée, et l'utilisation de chicanes et de ralentisseurs, en particulier :*

- Rue de Margnolles
- Chemin de Boutary

Greenpeace a démontré le 6 février dernier le niveau de pollution du quartier Bissardon, dans lequel la circulation automobile est de plus en plus problématique. C'est une illustration de l'urgence à agir réellement. Ouvrir un jardin partagé peut être une bonne chose, mais cela n'empêchera pas les enfants de l'Ecole Bertie Albrecht et ceux de l'Ecole de l'Oratoire de suffoquer.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°6 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes à proximité des grands nœuds de transports en commun (métro Cuire, St Clair Square Brosset, Place Foch).

Implanter des arceaux vélos aux endroits où ils sont en nombre insuffisant, à définir avec le comité vélo, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB.*

Cela pourrait être aussi prévu dans les constructions du parc privé et du parc social.

### Action n°8 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Étendre le maillage en station Vélo'V.*

La question du coût doit être en effet traitée : 10% de la population de Caluire vit en-dessous du seuil de pauvreté (INSEE 2017). La réflexion sur les aménagements pour lesquels nous militons doit inclure les personnes en situation de précarité.

### Action n°9 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous proposons dans notre projet municipal la création d'une Maison des Associations qui pourrait avoir un rôle dans ce service.

### Action n°10 : je suis indécis·e

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Cela pourrait être prévu au plan intercommunal, voire métropolitain.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°11 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

### Action n°12 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Cela pourrait peut être s'envisager aussi dans le cadre des activités péri scolaires (à voir avec les acteurs)

### Action n°13 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A vélo...ou à pied.

### Action n°14 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

*Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans toute la ville.*

*Mettre en place des lignes de vélobus pour rejoindre les collèges Charles Sénard et André Lassagne.*

*Travailler à leur pérennisation dans le temps.*

A mettre en place en concertation avec les acteurs possibles.

### Action n°15 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les habitants de Caluire et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par la participation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo mais aussi organiser des événements à Caluire : journée sans voiture, fête du vélo, bourses aux vélos...

Une "journée sans voiture" nous semble une idée intéressante, surtout si elle s'accompagne de la "fête du vélo".

### Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

### Action n°17 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

Cela devrait faire partie de la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises. Il conviendra également de rappeler aux entreprises le "Plan de Mobilité" prévu par la loi. Cela pourrait faire l'objet d'un point lors de la "Conférence annuelle sur l'Emploi" que nous envisageons.

## Commentaires généraux

Le vélo fait partie du schéma d'ensemble des déplacements urbains. Il y a des connexions à faire avec les autres modes de transports (en commun, à pied, en auto, en covoiturage...) Il faut instaurer une concertation réelle des habitants sur tous les sujets relatifs à la mobilité, en incluant les personnes en situation de précarité.